

LETTRE OUVERTE À MADAME LA PREMIÈRE MINISTRE ET CHEFFE DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Objet : Appel urgent pour la désescalade des tensions à Fungurume, la libération des membres de la communauté de Kabombwa détenus et la révision du processus de délocalisation lié aux activités de Tenke Fungurume Mining (TFM), filiale du Groupe CMOC

| | |
|----------------------------------|---|
| République Démocratique du Congo | |
| PRIMATURE | |
| Courrier Reçu | 12 MAY 2026 |
| Sous le n° | 2619065 |
| Heure | 10:29 |
| Signature |  |

Madame la Première Ministre,

Les organisations de la société civile actives dans le secteur extractif, des droits humains et de la gouvernance des ressources naturelles attirent votre attention sur la situation préoccupante qui prévaut à Fungurume, dans la province du Lualaba. Celle-ci est liée au conflit entre la communauté de Kabombwa et l'entreprise Tenke Fungurume Mining (TFM).

Les communautés affectées ont depuis lors dénoncé des irrégularités constatées dans le processus de délocalisation d'environ 900 ménages du village Kabombwa, initié à la suite de la pollution causée par l'usine à chaux de TFM. Elles ont estimé que cette opération s'est faite sans réinstallation digne, durable et conforme aux normes nationales et internationales.

Plusieurs familles affirment avoir reçu des compensations insuffisantes et inéquitables, ne permettant pas l'amélioration de leurs conditions de vie. Elles dénoncent également l'absence de sites de réinstallation adéquats, le non-respect des engagements sociaux, le manque d'accompagnement socio-économique pour la restauration des moyens de subsistance ainsi qu'un manque de transparence dans les indemnités.

Au-delà du caractère opaque et manifestement disproportionné du processus de délocalisation, mené sans respect ni des textes juridiques légaux nationaux et internationaux en la matière ni de la dignité humaine, s'ajoutent des préoccupations environnementales, sociales et sanitaires dramatiques liées aux activités minières de la même entreprise TFM.

En effet, plusieurs cas de pollution de l'air, de l'eau et des sols ont été documentés par diverses organisations de la société civile. Des preuves scientifiques à l'appui, ces cas de pollution entraînent ainsi des graves impacts sanitaires au sein des communautés locales.

Malgré les nombreuses alertes, plaintes et dénonciations formulées tant par les communautés affectées que par les organisations de la société civile, et en l'absence de réponses appropriées de la part des parties concernées, certaines familles, confrontées à une situation de précarité persistante, ont été contraintes de retourner sur le site de Kabombwa en date du 20 avril 2026, faute d'alternatives viables.

Dans ce contexte, onze (11) personnes ont été arrêtées le 1er mai 2026 à la suite d'une plainte de TFM et sont détenues au cachot du parquet près le tribunal de paix de Fungurume.

Trois ont été libérées, mais huit restent détenues (sept hommes et une femme), tous membres de la communauté de Kabombwa.

Cette situation suscite de vives inquiétudes, notamment en raison des allégations d'usage excessif de la force, d'intimidation et des contestations autour de la procédure judiciaire, pouvant aggraver les tensions.

Madame la Cheffe du Gouvernement,

Comment comprendre que des citoyens congolais soient réduits et contraints à vivre comme des passagers et des étrangers sur leur propre terre, et jusqu'à quand cette situation inacceptable et intenable va-t-elle durer ? La RDC, à travers sa Constitution, son Code minier et ses engagements internationaux, garantit la protection des communautés affectées, le respect des droits humains, le droit à un procès équitable et le dialogue social. Le Président de la République lui-même a fait du "peuple d'abord" l'une de ses préoccupations majeures.

Aucun projet économique ne peut se développer au détriment des droits fondamentaux des populations.

Ainsi, nous appelons respectueusement le Gouvernement à :

1. Œuvrer à la libération des huit membres de Kabombwa détenus, sans respect des droits fondamentaux ;
2. Favoriser une désescalade immédiate des tensions et éviter tout recours excessif à la force ;
3. Mettre en place un cadre de dialogue inclusif entre autorités, TFM, communautés et société civile ;
4. Diligenter une mission indépendante d'évaluation de la réinstallation et des compensations ;
5. Veiller au respect des obligations sociales, environnementales et communautaires des entreprises minières ;
6. Réformer les mécanismes de gestion des délocalisations pour plus de transparence et de participation citoyenne.

Madame la première Ministre,

La situation à Fungurume souligne l'urgence de renforcer les mécanismes de prévention des conflits dans le secteur extractif. La paix sociale et la confiance entre acteurs ne peuvent être garanties sans justice, transparence et respect des droits humains.

Une approche fondée sur le dialogue et le respect des droits fondamentaux permettra d'éviter l'aggravation de la crise et de restaurer un climat de confiance.

Veuillez agréer, Excellences, l'expression de notre très haute considération.

Fait à Kinshasa, le 12 mai 2026

Pour les organisations de la société civile

| NO | ORGANISATION | RESPONSABLE | TEL/EMAIL |
|----|--------------|--------------------|----------------------------------|
| 1 | Afrewatch | Emmanuel Umpula | Info@afrewatch.org |
| 2 | Sentinelle | Jean Pierre Okenda | sentinelnatural@gmail.com |
| 3 | Cosccet | Stanis Ntumba | stanislasntumba@gmail.com |
| 4 | Oisillons | Flore Kayala | oisillons.infos@yahoo.com |
| 5 | Premicongo | Christian Bwenda | premicongo@protonmail.com |
| 6 | CCGC | Jessica Sibiaserya | clean.green.governance@gmail.com |
| 7 | OARSE | Freddy Kasongo | fkasongo@maliyetu.org |
| 8 | IBGDH | Donat Kambola | kambolalengedonat@gmail.com |
| 9 | AWNR | Johanna Kamala | jkamala@awnr.org |
| 10 | CDHD | Christian Alubati | info@cdhdngo.org |
| 11 | ADDH | Aimé Banza | banzaaime@gmail.com |
| 12 | ACADHOSHA | Blaise Bulambo | acafhosha@yahoo.fr |
| 13 | CREDDHO | Corneille Semakuba | creddhocoordin@gmail.com |

Pour les personnes de contact :

Maitre Jean Pierre Okenda

Tél : +243829781977,

Mail : jp.okenda@sentinelndrc.org

Jean Pierre Lwamba

Tél : +243822304800

Mail : jeanpierrelwamba@afrewatch.org

Leonard Zama

Tél : + +243 996 751 373

Mail : leonardyavzama03@gmail.com